

La touche d'Al Gore pour empêcher Rabaska

LUC ARCHAMBAULT

Peintre, sculpteur, designer,
performeur, céramiste et citoyen

Cher monsieur Gore,

J'admire et salue votre admirable et efficace implication dans le redressement de la situation environnementale de la planète.

Ici, au Québec, le projet du consortium multinational milliardaire Rabaska d'implantation d'un port et terminal méthanier à Lévis, en face de l'Île d'Orléans et à quelques encablures de Québec, Ville du patrimoine mondial, vient de recevoir l'appui du BAPE (Bureau d'audiences publiques en environnement) et de son pendant fédéral canadien.

Ce sont des travaux auxquels j'ai participé en 2006 à travers le dépôt d'un mémoire. Plus de 600 mémoires ont été déposés, la plupart en vain, par des organismes locaux et nationaux opposés au projet, notamment l'APPEL, RABAT-Joie et le GIRAM. À titre d'artiste-peintre, j'ai aussi participé en 2005 à un spectacle-performance au profit des opposants à Rabaska.

Il ne reste plus que l'aval du gouvernement du Québec, à venir fin septembre, pour qu'on assiste au saccage d'un majestueux paysage, qui contribuera en outre au réchauffement de la planète. Et ce, sous prétexte que ce gaz naturel liquéfié permettrait aux États-Unis de réduire ses émissions de gaz à effet de serre et d'améliorer son bilan environnemental, grâce au remplacement d'installations supposées plus polluantes (charbon, pétrole). Cette ineptie doit être contredite: votre prise de position à cet égard ne peut être que déterminante, vous qui êtes états-unien.

Ces installations serviront d'unité de transit pour les porteurs d'eau que nous sommes afin d'alimenter en gaz les États-Unis, lesquels ne tolèrent plus ce type d'installations sur leurs côtes, notamment dans le

nord-est du pays, près de nos frontières,

Votre avez mené un fier combat aux États-Unis. Les gains résultants de vos valeureux efforts ne doivent pas être l'occasion de délocaliser à proximité de vos frontières ce que vous proscrivez à l'intérieur de ces mêmes frontières. Les cas d'espèce que sont Rabaska et Gros-Cacouna — projet déjà accepté par Québec — sont exemplaires à cet égard.

Aussi, votre implication dans la lutte que nous menons ici à Lévis et Québec me semble s'imposer. Votre intervention, éventuellement une visite du site à la fin de l'été, des rencontres avec les autorités locales, dont le premier ministre du Québec Jean Charest, afin de faire

pression sur elles pour qu'elles rejettent le projet Rabaska, autant de gestes qui nous permettraient, avec votre prestigieux concours, de gagner une de ces si nombreuses batailles qu'il faut livrer avant d'envisager de gagner la guerre contre le saccage de la planète. Pour nous, pour cette région, dès la fin septembre 2007, il sera déjà trop tard.

Votre intervention permettrait, j'en suis persuadé, d'attirer les projecteurs sur les enjeux nationaux et internationaux de ce projet d'implantation. Jusqu'à maintenant, Rabaska a été plutôt associé à de simples enjeux locaux liés au développement économique de la région — qui en a bien besoin, toute re-

vigorée qu'elle serait par les quelques millions de dollars liés à sa construction et aux 10 millions de dollars promis à titre de revenus de taxes pour la Ville de Lévis... Des peccadilles au regard des milliards de dollars en jeu! Une pratique indigne consistant à nationaliser les risques et les impacts territoriaux, tout en «multinationalisant» et en «déterritorialisant» les profits... de la pollution!

Merci à l'avance de prendre le temps et la peine de réfléchir à cette invitation pressante. Le temps est compté, comme vous le savez.

Au plaisir de vous rencontrer ici, à Lévis, lors de votre visite prochaine.

Le BAPE bascule dans le camp anti-Kyoto

DANIEL CLAPIN-PÉPIN

Professeur à l'École des sciences de la gestion
de l'Université du Québec à Montréal

Depuis la ratification par le Canada — et donc par le Québec — du protocole de Kyoto, nul ne conteste plus la nécessité urgente et révolutionnaire de penser «globalement» pour agir «localement». Nul, sauf le Bureau des audiences publiques en environnement (BAPE). Contrairement aux engagements pourtant officiels du Québec de réduire son bilan «local» d'émissions de gaz à effet de serre (GES) génératrices du chaos climatique «global», le BAPE vient de tomber dans l'incohérence anarchique totale en donnant son feu vert au projet de port méthanier Rabaska.

En jugeant «acceptable» ce projet anti-Kyoto, le BAPE vient d'autoriser le renard à s'installer dans le poulailler. Il se contrefout de savoir qu'une grande partie du gaz naturel qui sera importé d'outre-mer (d'aussi loin que la Russie) vers ce nouveau port permettra en réalité à l'Ouest canadien de consommer l'équivalent, en vertu du principe des vases communicants. Et ce, pour alimenter en énergie les fours des sables bitumineux de l'Alberta, qui sont parmi les plus grands «cracheurs» mondiaux de GES.

Pourquoi? Parce que le Québec reçoit une bonne partie de son gaz naturel en provenance des réserves de l'Ouest canadien, qui connaissent un déclin constant et dont l'épuisement est prévu dans une décennie.

Au lieu d'accroître les importations canadiennes de gaz naturel, sous le prétexte fallacieux qu'elles produi-

sent moins de GES que le charbon ou le pétrole, nos gouvernements devraient [...] se doter d'une vision globale et à long terme. Ils devraient investir «massivement», ce que font déjà le Japon et l'Union européenne, dans la recherche-développement sur l'hydrogène en tant que combustible «propre» et sur les nouvelles technologies des piles à combustible, qui seront demain (même si elles sont aujourd'hui un peu plus coûteuses en fonds publics pour les nouvelles infrastructures) le substitut idéal au pétrole, ainsi que la stratégie la plus efficace pour réduire les GES à l'échelle planétaire.

De mon point de vue de professeur en gestion et comptabilité environnementales, fonction que j'occupe depuis 1980, et eu égard aux objectifs du protocole de Kyoto, le rapport du BAPE mériterait le sort suivant: être remis sur les tablettes ou jeté aux orties.